

Avis adopté à la séance plénière du 27 octobre 2020

Favoriser l'engagement civique et la participation citoyenne au service du développement durable

Déclaration du groupe Outre-mer

Aujourd'hui, les régions de l'Hexagone s'inscrivent de plus en plus dans la démarche initiée par les territoires ultramarins qui revendiquent depuis de nombreuses années le besoin de plus décentralisation et de différenciation.

Le modèle « hyper-centralisateur » qui consiste à traiter uniformément des situations différentes sans tenir compte de la diversité de chacun montre ses limites. Les exemples récents des crises que traversent notre pays, crises des gilets jaunes, crise sanitaire sont les parfaites illustrations du besoin des français de plus d'écoutes, moins de bureaucratie et davantage de proximité.

Pour relever collectivement les défis de converger vers une société durable reposant à la fois sur une vraie transition écologique et vers un nouveau modèle économique, social, culturel et environnemental ceux-ci imposent d'écouter les aspirations territoriales tout en restaurant les liens de confiance avec les citoyens. Les enjeux de transition écologique et de développement durable doivent se construire avec toutes les composantes de notre société.

Faut-il rappeler encore aujourd'hui, la part prépondérante des Outre-mer dans la biodiversité française et avec elle la puissance maritime qu'elle lui confère alors que dans le même temps les Outre-mer paie un lourd tribut au désordre climatique ?

Les constats que posent cet avis mais également les préconisations qui en découlent font écho avec raison à l'avis rendu par notre délégation sur le tourisme durable dans les territoires ultramarins. On affirmait déjà en 2018 que cette activité vitale pour nos Outre-mer peut être durable et se développer que si elle emporte l'adhésion et la participation des populations de ces territoires.

Par voie de conséquence, il est indispensable et nécessaire pour atteindre les Objectifs de développement durable de construire un socle reposant sur l'éducation et la formation.

En effet, la délégation préconisait de sensibiliser les populations afin qu'elles deviennent les premiers guides de leur territoire. Cette sensibilisation sur la richesse du patrimoine environnemental et de la biodiversité doit se faire :

- Tant dans le cadre de l'Initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR) ;
- Que de celui du Museum national d'histoire naturelle (MNHN) ;
- Ou encore par des partenariats entre l'Agence française de la biodiversité et les collectivités territoriales.

Mais favoriser l'engagement civique impose d'être totalement citoyen de la République. Hélas en Outre-mer, la misère sociale et le déclassement place de nombreux ultramarins en situation de grande précarité comme le dit l'économiste Jean GADREY : « On ne peut pas demander à des gens dont l'horizon de vie est le lendemain ou la fin du mois d'adhérer à des projets pour des décennies. Il faut que tous puissent le faire sans être contraints par les urgences quotidiennes de survie ».

C'est pourquoi, l'amélioration des dispositifs de participation citoyenne doit surtout tenir compte de la transition sociale urgente accentuée par la crise sanitaire

Le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis.